

# Communauté de Communes des Pyrénées Audoises



## Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

### Compte-rendu de l'Atelier n°2 « Economie – Tourisme – Commerce – Mobilité – Numérique »

*Le 18 novembre 2016 au siège de la Communauté de Communes à Quillan.*

#### *Objet :*

*Présentation des grandes tendances de l'état des lieux, échange sur les enjeux qui en découlent et proposition de premières pistes de réponse.*

#### *Présents :*

- JM. MICHEZ (élu, Belvis, Vice-Président Urbanisme-Environnement de la Communauté de Communes)
- C. MARTINEZ (élu, Axat)
- A. VAN PIETERSON (élue, Belvianes-et-Cavirac)
- A. CHANAUD (élu, Belvianes-et-Cavirac)
- G. CANAL (élu, Chalabre)
- P. CROS (élu, Espérasa)
- D. THIERRY (élu, Espezel)
- C. ARAGOU (élu, Le Bousquet)
- Y. MARLEIX (élu, Nébias)
- C. MAUGARD (élu, Quillan)
- P. CASTEL (élu, Quillan)
- T. CABROL (élu, Quirbajou)
- G. DUBRUNFAUT (élu, Rodome)
- D. LEFEBVRE (élu, Sonnac-sur-l'Hers)
- F. BRAVO (élu, Val-de-Lambronne)
- F. AICART (élue, St-Martin-Lys)
- M. LAFABREGUE, K. DUHIL (techniciens, Communauté de Communes)
- P. FOURCADE, R. ARTERO, L. CHASSET, C. LIEVAL et J. FROMENT (AURCA)

En plénière, l'AURCA présente l'état d'avancement de la mission, précise les échéances à venir, expose les modalités de travail de la séance, rappelle le contenu général d'un PADD puis expose les grandes tendances du diagnostic liées aux différentes thématiques abordées lors de l'atelier.

*Cf. diaporama présenté lors de la séance.*

Concernant l'offre en hébergement touristique, un participant met en avant l'importance de cette offre sur le territoire puisqu'il s'agirait de l'offre la plus importante au sein du triangle Perpignan-Carcassonne-Foix.

La suite de la séance s'organise en quatre groupes de travail. La synthèse des échanges qui ont eu lieu au sein de ces groupes est présentée en suivant.

## **GROUPE 1 :**

*Composition : F. AICART, A. VAN PIETERSON, F. BRAVO et K. DUHIL.*

*Elue rapporteur : F. AICART; Animateur : R. ARTERO.*

### **Economie**

Il est précisé que le territoire souffre d'un manque d'attractivité sur le plan économique. Les difficultés d'accès au numérique, et l'état et la configuration des axes routiers constituent notamment de réelles contraintes.

Les participants s'accordent sur le fait que le PLUi doit permettre de faciliter l'installation de nouvelles activités économiques et le développement des activités existantes (notamment agricoles).

Par ailleurs, cette facilitation doit aussi passer par la création d'un bureau unique (que pourrait accueillir la Communauté de Communes) permettant d'apporter l'aide nécessaire à la démarche de création d'entreprises et aux démarches administratives inhérentes qui sont nombreuses et complexes.

Le bois-énergie semble constituer une filière intéressante pour le développement économique du territoire.

### **Tourisme**

Il est précisé que la capacité en hébergement touristique est largement suffisante sur le territoire (d'un point de vue quantitatif). Cette offre souffre toutefois d'un déficit sur le plan qualitatif et n'est pas répartie de manière homogène sur le territoire.

Pour les participants, les grands enjeux liés au tourisme consiste à améliorer la qualité de l'offre en hébergements et à tendre vers un allongement de la saison touristique.

Il est précisé que le PLUi devra relayer et favoriser la mise en œuvre des orientations et actions portées par la Communauté de Communes dans le cadre de son schéma de développement touristique (en cours de finalisation). Ceci passe notamment par l'inscription des projets touristiques prévus (Saltus...).

De plus, il est évoqué le souhait de développer un office de tourisme mobile qui pourrait se rendre sur les grandes manifestations dans le but de mettre en avant les activités et produits locaux (effet « vitrine »).

### **Commerce**

Les élus ne ressentent pas la nécessité de créer de nouvelles zones commerciales sur le territoire.

Ils se positionnent en faveur d'une facilitation de l'installation de petits commerces de proximité dans les centre-bourgs et le développement de la vente directe et des commerces itinérants (principalement dans les petits villages).

### **Mobilité**

Au niveau des constats, il est précisé que la configuration des axes de communication ne facilite pas les déplacements sur le territoire. Concernant les transports en commun, il est soulevé l'incohérence des horaires et/ou le manque d'interconnexion entre les différentes lignes, ce qui ne favorise pas l'utilisation des transports collectifs (bus et train).

Les élus se positionnent en faveur du maintien de l'axe ferroviaire Limoux-Quillan et de la transformation en voie verte de l'axe Quillan-Axat (objectif à terme de mise en réseau avec les voies vertes des PO et de l'Ariège).

En outre, il est précisé qu'il semble peut-être nécessaire de créer une ou des aires de covoiturage sur le territoire (aucune à ce jour).

Il apparaît aussi nécessaire de relancer la communication autour du TAD qui fonctionne plus ou moins bien selon les unités territoriales.

### **Numérique**

De manière générale, la difficulté d'accéder au numérique est une forte contrainte tant pour les habitants que pour attirer de l'activité économique.

Les participants affichent la volonté de développer l'accès au numérique, notamment via la création de tiers-lieux numériques, principalement dans les communes isolées, la facilitation du développement du télétravail, et l'optimisation de l'outil « maisons de service au public ».

Il est aussi évoqué la possibilité de transformer la contrainte d'accès au numérique en atout pour le développement touristique. Il s'agirait de communiquer et promouvoir le tourisme en « zone blanche » sur certaines parties du territoire (« niche touristique » des électro-sensibles de plus en plus importante).

### **GROUPE 2 :**

*Composition : JM. MICHEZ, C. MAUGARD, P. CROS et C. ARAGOU.*

*Elu rapporteur : JM. MICHEZ ; Animateur : L. CHASSET.*

### **Economie**

Les élus s'accordent pour dire qu'il n'est pas pertinent de chercher à relancer l'industrie dans le projet de PLUi : ces emplois appartiennent à une époque révolue.

Plusieurs filières économiques mériteraient par contre d'être développées :

- le domaine de la santé et de l'accompagnement des personnes âgées
- l'accueil d'artistes et d'artisans (création d'une maison des arts ?)
- l'hôtellerie et le tourisme, notamment à Quillan et Esperaza
- l'agriculture et l'élevage : l'agriculture est en perte de vitesse. Il existe un potentiel énorme de pâtures qui n'est plus utilisé. L'abattoir a été maintenu et sert à 245 éleveurs.
- le bois et l'eau

La communauté de communes est riche en ressources naturelles qu'il pourrait être intéressant de mieux valoriser comme le bois et l'eau. L'enjeu est de garder la valeur ajoutée sur le territoire en développant des filières de transformation.

Le soutien à la pluri-activités est une solution pour dynamiser l'emploi car la faible densité de population ne permet pas toujours l'occupation d'un temps plein. De la même manière, l'emploi touristique pourrait assurer les saisons hivernales et estivales afin de constituer des emplois stables et pérennes, à l'image de l'initiative vue à St-Lary où les acteurs du tourisme ont regroupé leurs besoins en salariés pour les sédentariser.

### **Tourisme**

La population quintuple en période estivale (sur une partie du territoire). L'agro-tourisme est une piste à développer pour le territoire. La demande des touristes évolue et l'enjeu est de s'y adapter : proposer des séjours clés en mains qui communiqueraient sur toutes les possibilités d'hébergements,

d'activités, de restauration du territoire, tout en laissant une marge de manœuvre aux visiteurs. La « Route des Sapins » qui existe depuis les années 70 est un bon exemple. Il s'agit de proposer une destination « Pyrénées Audoises ». L'hébergement touristique est jugé suffisant en nombre à Quillan et Esperaza mais pas assez nombreux dans d'autres Unités Territoriales comme le Pays de Sault. C'est globalement la qualité et le niveau de confort des hébergements qui restent à améliorer.

### **Commerce**

Comme discuté le matin, l'itinérance des commerces est à maintenir et développer. La polyvalence des équipements et commerces peut être organisée et gérée à travers une agence communale comme cela se fait déjà à Rodome ou Belvis. Le Domaine d'Espinet est un atout à valoriser et à faire connaître.

### **Mobilité**

Les élus réaffirment leur engagement pour le maintien de l'offre ferroviaire entre Quillan et Limoux. L'utilisation de cette infrastructure pour le fret (les carrières de Campagne ou le bois notamment) permettrait de la valoriser encore d'avantage. Les investissements nécessaires, même coûteux, sont à mettre en lien avec la remise à niveau du réseau routier si les personnes et les marchandises continuent à le solliciter si fortement.

Les routes de la communauté de communes sont étroites et le réseau routier, même départemental, est inapproprié à la circulation des véhicules imposants (transit des camions vers l'Espagne notamment). La déviation routière de Limoux n'a finalement pas été retenue, ce qui est préjudiciable pour les Pyrénées Audoises.

Plusieurs leviers pour améliorer les mobilités dans le territoire rural sont portés et à développer :

- le service de transport à la demande est diversement mobilisé par les habitants : il fonctionne très bien à Chalabre mais n'est pas appelé à Axat : les horaires et la communication sont certainement à améliorer,
- le télétravail et le co-working sont un levier important pour le territoire communautaire : il permettrait à plusieurs habitants de ne pas se déplacer sur de grandes distances pour se rendre au travail tous les jours de la semaine. C'est un argument supplémentaire pour attirer de nouvelles populations.

### **Numérique**

La marge de manœuvre de la communauté de communes est limitée dans le domaine du numérique. Le schéma départemental prévoit la desserte du nord du territoire. L'accès au haut débit est important pour de nombreux professionnels, notamment les artistes et artisans : cela est donc important pour maintenir et attirer de nouvelles populations.

### **GROUPE 3 :**

*Composition : D. LEFEBVRE, C. MARTINEZ, Y. MARLEIX, D. THIERRY, P. CASTEL et M. LAFABREGUE.*

*Elu rapporteur : D. THIERRY ; Animateur : J. FROMENT.*

### **Economie**

Afin de relancer l'économie qui est en crise sur le territoire de la Communauté de Communes, les élus mettent en avant que l'état des routes - fortement dégradées – constitue un véritable frein à l'installation d'entreprises sur le territoire. En effet, il faudrait revoir le réseau routier et l'adapter afin que les professionnels puissent se déplacer convenablement (les itinéraires en « mauvais » état (ex de la route reliant Belcaire à Axat) rallongent les temps de trajets).

De manière générale, il faut que l'ensemble du territoire présente une bonne couverture en matière de réseaux (Internet, Télévision...). Le télétravail pourrait être facilité.

Les réflexions se portent aussi sur le développement des énergies renouvelables afin de garantir une économie viable. Des pistes sont partagées par les élus sur le développement du photovoltaïque, notamment sur les toitures des hangars et les anciennes décharges (des demandes sont en cours). Le développement de l'éolien est rapidement mis de côté du fait des contraintes qu'il pourrait générer : présence d'espèces protégées (rapaces...), dégradation du paysage qui nuiraient aux aménités du territoire (notamment pour le tourisme). Ces énergies vertes pourraient s'accompagner du développement de l'hydroélectricité. Des barrages existent déjà, et des turbines au fil de l'eau pourraient venir compléter cette économie.

En parallèle, il faut développer l'agriculture en vente directe et avoir une identité, une marque du territoire avec une vitrine de produits locaux.

Il est précisé que le secteur de la scierie coûte maintenant trop cher (normes...) et n'est plus assez rentable (le bois de chauffe ne rapportant pas assez).

### **Tourisme**

En matière de tourisme les élus s'accordent sur le fait que tout reste à inventer. Par rapport aux territoires voisins, la Communauté de Communes n'a pas suffisamment de réflexion d'ensemble sur le tourisme et les activités sont déconnectées les unes des autres. Le déficit d'image et de mise en réseau fait défaut à l'économie touristique du territoire pourtant plein de ressources.

En période estivale et/ou hivernale, un système de navette qui desservirait les principaux points touristiques pourrait être créé (Quéribus...).

Concernant le projet de voie verte, il apparaît nécessaire d'utiliser l'ex voie ferroviaire Axat-Quillan et de mener une réflexion sur le tronçon Quillan-Limoux (en cas de fermeture de la ligne ferroviaire). Ce projet innovant de voie douce permettrait aux touristes de profiter d'une vue imprenable sur le territoire, avec l'animation des tunnels grâce à un système de LED, etc. La voie pourrait relier des étapes clés comme « le village belge ». En fédérant les structures d'hébergements, de restaurations, d'activités via du marketing territorial et en véhiculant une image identitaire du territoire, la CC pourrait accueillir plus de touristes, mieux répartis sur l'ensemble du territoire (et non juste sur des endroits clés). Grâce à un système d'offre diversifiée sur plusieurs jours (VTT, randonnées à pied, en vélo électrique...), les touristes pourraient profiter des différentes activités sur une période plus longue.

Il faudrait aussi améliorer la publicité et la communication via la participation à des salons du tourisme, mais aussi développer la signalétique le long des routes avec des pictogrammes (comme sur l'autoroute).

Il s'agit aussi de relancer les sports d'eau vive (ex du parcours de Canoë-Kayak d'Axat), de travailler en lien avec l'associatif et de développer l'accueil des colonies de vacances comme à Quillan.

La topographie du territoire fait aussi que les sports aériens doivent être mis en valeur : développer la piste à Nébias, l'aérodrome, le parapente à Roquefeuil...

### **Commerce**

Il faut revenir à une économie commerciale centrée sur les centres-villes et les commerces de proximité et « casser » cette concurrence périphérique des grandes surfaces. Il faut développer les circuits courts et les marchés ambulants.

Au niveau des centres-bourgs, il faut regrouper et associer les commerces (café, boulangerie...) car leur maintien est aléatoire sur les petits villages. La solution pour les élus serait de privilégier des commerces polyvalents avec une offre diversifiée (boulangerie, charcuterie, presse...) afin de répondre à la demande locale des habitants qui vont aujourd'hui dans les grandes surfaces.

Enfin, il faut encourager les livraisons à domicile, notamment pour les personnes âgées qui souhaitent rester chez elles et qui ont du mal à se déplacer.

## **Mobilité**

Les élus rappellent l'importance de la voie verte de l'ex ligne Axat-Quillan avec notamment un potentiel en location de vélos électrique.

Il faut adapter les horaires des transports, notamment de la « Micheline audoise ». Les routes doivent être refaites car leur état se dégrade de plus en plus, et rallonge les trajets. Les voies cyclables doivent être systématisées le long des routes lorsque cela est possible.

La proposition d'une voie rapide de désenclavement qui passerait par le Chalabrais pour aller vers Toulouse serait un atout pour la Communauté de Communes.

## **Numérique**

L'absence d'une offre numérique de qualité est un réel frein à l'essor de la Communauté de Communes. En effet, les problèmes de perturbation pénalisent le développement du télétravail, et des entreprises et habitants en général.

Pour remédier à cela, il faudrait au moins un espace numérique sur chaque Unité Territoriale (1 à Quillan, 1 à Chalabre, 1 à Roquefeuil et 1 à Axat) avec un animateur sur place qui propose des cours d'Internet, un accès libre aux ordinateurs... Cette structure pourrait être portée par la Communauté de Communes.

Une solution complémentaire serait la création de tiers-lieux numérique itinérant (rééquilibrage de l'accès au numérique à l'échelle du territoire) ; c'est-à-dire un endroit où les gens viendraient travailler et où les équipements seraient mutualisés (mise à disposition d'une imprimante 3D, d'ordinateurs...). Il existe déjà un projet sur le territoire voisin de Limoux.

La THD doit être un enjeu majeur, mais l'accès à Internet en général doit être valorisé : il faut résorber les zones blanches et donner un accès de qualité à la télévision à tous sur le territoire.

## **GROUPE 4 :**

*Composition : T. CABROL, G. CANAL, A. CHANAUD et G. DUBRUNFAUT.*

*Elu rapporteur : T. CABROL ; Animateur : C. LIEVAL.*

## **Economie**

Selon les élus, le redressement de l'activité économique en crise est éminemment lié au renforcement de l'attractivité résidentielle des Pyrénées Audoises. L'installation de nouvelles entreprises semble compromise dans la mesure où l'accessibilité au territoire est difficile : enneigement, routes étroites, pas de liaison autoroutière proche, absence de grand pôle urbain, concurrence logistique des Zones d'Activités Economiques récemment créées dans la périphérie de Castelnaudary. Partant de ce constat, les élus sont plutôt prêts à porter leurs efforts dans le sens du développement d'une économie plus locale, basée sur l'accueil d'actifs souhaitant s'installer sur le territoire et y développer leur activité professionnelle sous forme d'entreprise individuelle (micro-entrepreneuriat notamment). Comme pour la question de l'attractivité résidentielle évoquée le matin à cette même table de travail, l'importance de la communication et de la promotion territoriale est soulignée ; les élus partagent le souhait d'accueillir des activités économiques liées à l'agriculture, la mise en valeur des richesses locales et l'exploitation des nombreuses ressources du territoire. Au fil des discussions, la nécessité d'aider au maintien des activités en place et en difficultés est abordée sans toutefois que les élus parviennent à proposer des leviers d'action en ce sens.

## **Tourisme**

La thématique du tourisme est très vite établie comme pilier majeur de l'économie communautaire : « *Le tourisme, il ne nous reste que cela* ». En revanche, les élus insistent sur le besoin actuel d'améliorer la visibilité et l'organisation touristique du territoire, particulièrement par la fédération des acteurs et des activités. Cette démarche permettrait de créer des complémentarités, bénéfiques

à la promotion territoriale, entre activités, hébergement et restauration. Concernant la question plus spécifique de l'hébergement, le groupe envisage une meilleure répartition de l'offre – jugée trop concentré le long de la RD117 - et son amélioration sur le plan qualitatif. Pour augmenter les retombées économiques liées au passage des touristes itinérants sur le territoire (cyclotouristes et randonneurs particulièrement), un élu propose la mise en place de circuits « *all inclusive* » organisés sur deux ou trois jours. La question de la station de sports d'hiver de Camurac est également débattue dans le sens d'une diversification de son activité qui permettrait une ouverture en période estivale ou lorsque l'enneigement est insuffisant. Les élus s'accordent à dire que cela participerait à accroissement de la visibilité de la structure et à l'élargissement de sa clientèle.

### **Commerce**

Les conclusions tirées à l'issue des discussions sur le thème du commerce sont très semblables à celles du matin concernant les équipements et services. Le plus important pour les élus du groupe est de confirmer l'action des communes en faveur du développement de commerces de proximité de type épicerie communales dans les villages les plus isolés. L'enjeu dépasse selon eux le simple accès aux denrées alimentaires de base ; il est également important de maintenir un lieu de rencontre pour les habitants dans un contexte de déclin démographique et de vieillissement de la population.

Concernant l'armature commerciale à l'échelle de la Communauté de Communes, le groupe de travail fait part d'un sentiment d'impuissance face aux bassins de chalandises de plus en plus larges et englobants des grandes enseignes commerciales situées pour la plupart à l'extérieur des limites communautaires. En revanche, les élus confirment le développement des circuits-courts et témoignent d'une fréquentation au beau fixe des marchés de plein vent.

### **Mobilité**

Comme les autres groupes, les élus se positionnent en faveur du maintien de l'axe ferroviaire Limoux-Quillan et de la transformation en voie verte de l'axe Quillan-Axat. Ils relativisent la très faible fréquentation du Transport à la Demande dans l'Axatois par la mise en place spontanée d'un système de covoiturage entre les habitants dans certaines communes. Le fort taux d'usage de la voiture individuelle pour les déplacements est, d'une part, justifié par les distances séparant les communes, par le relief parfois marqué ne permettant pas la pratique des mobilités douces et d'autre part par le manque de praticité dans l'utilisation des transports en commun départementaux et régionaux. Sur cette question, les horaires de passage inadaptés aux horaires professionnels et les temps de correspondance sont mis en cause par les élus. Pour autant, ils soulignent l'importance du maintien de leurs tarifs attractifs.

### **Numérique**

Concernant cette dernière thématique, les élus s'accordent à dire que l'accessibilité chaotique est aujourd'hui un frein qui ne devrait plus demeurer à l'ère du progrès numérique, particulièrement dans les zones de revitalisation rurales, où l'accès décent aux moyens de communication modernes est un atout indéniable pour l'attractivité résidentielle et la vente des productions locales. Pour autant, le groupe reconnaît que le relief, les faibles densités de population et l'habitat dispersé ne participent pas à la généralisation rapide de l'accès au numérique.

*Suite au travail en groupe, un élu de chaque groupe fait part à l'ensemble de l'assemblée des échanges et débats qui se sont déroulés au sein de son groupe.*